

10° Les adjectifs en *teur*, non formés d'un participe présent, font leur féminin en *trice* : *admirateur, directeur, lecteur, etc., admiratrice, directrice, lectrice.*

11° Les adjectifs en *érieur* suivent la règle générale ainsi que *majeur, etc.* : *supérieure, majeure.*

12° Les adjectifs en *eur*, qui expriment des états, des qualités qui ne conviennent qu'à des hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *amateur, auteur, professeur, successeur, imposteur, graveur, etc.* Et si ces adjectifs sont employés comme noms, ils gardent toujours le masculin : *cette femme est un auteur aimable.*

Remarque.—1° En termes de droit, *demandeur, défendeur, bailleur, vendeur*, font *demanderesse, défenderesse, bailleresse, venderesse.*

2° *Chanteur* fait *cantatrice* (femme célèbre dans l'art du chant). *Chasseur*, en poésie, fait *chasseresse.* (1)

3° *Ambassadeur, gouverneur et serviteur* font *ambassadrice, gouvernante et servante.* *Devineresse* est le féminin de *devin.* (2)

†

FORMATION DU PLURIEL.

Les adjectifs forment leur pluriel comme les noms : *des habits noirs, des chapeaux gris, des fruits nouveaux, des hommes heureux, des lits mous.*

Bleu suit la règle générale : *des draps bleus.*

La plupart des adjectifs en *al* forment leur pluriel masculin en changeant *al* en *aux* : *égal, gauch, brutal, brutaux, original, originaux.*

On excepte les suivants : *fatal, final, glacial, matinal, natal, naval, pascal*, qui prennent un *s*.

Quelques autres, comme : *astral, brumal, diagonal, médicinal, mental, virginal*, n'ont pas de pluriel masculin.

(1) On dit aussi *chanteuse, chasseuse*, dans le sens ordinaire.

(2) L'adjectif *hébreu* n'a pas de féminin. Si l'on avait à l'employer à ce genre, il faudrait recourir à une autre forme : la langue *hébraïque*, une femme *juive*.